

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE FORBACH



Commune  
d'ALSTING

Place de la Mairie - 57515 ALSTING  
03 87 99 15 20  
03 87 99 21 85  
contact@alsting.fr

**AVIS**

Le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne mis à la disposition des usagers, particuliers ou professionnels, pour permettre le dépôt des demandes en ligne (SVE : Saisine par Voie Electronique) **est désormais disponible sous le lien suivant :**

<https://sve-rosselle.sirap.fr/#/057013/connexion>

L'utilisation de téléprocédure est gratuite et facultative. Les demandes peuvent continuer à être déposées en format papier directement en mairie. Cependant, tout dépôt électronique doit obligatoirement être effectué via ce téléservice.

Celui-ci permet le dépôt des demandes de permis, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...)

L'utilisation du téléservice nécessite une connexion et un navigateur internet à jour. Un compte en ligne doit être créé lors de la première connexion en choisissant un mot de passe. Après le dépôt de la demande, un accusé d'enregistrement est envoyé au demandeur, et dans les 10 jours suivant la demande, l'utilisateur reçoit un accusé de réception.

Une adresse de messagerie est nécessaire pour permettre à la collectivité d'échanger avec l'utilisateur pour les éventuelles demandes de pièces ou pour la transmission de la décision.

Alsting, le 22 décembre 2022

Le Maire,

Jean-Claude HEHN

